



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

136^{ème} Assemblée de l'UIP

Dhaka (Bangladesh), 1^{er} – 5 avril 2017



Rapport de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies

*dont la 136^{ème} Assemblée de l'UIP a pris acte
(Dhaka, 5 avril 2017)*

M. A. Avsan (Suède), Président de la Commission, a ouvert les débats. Les trois nouveaux membres du Bureau que sont M. A. Toumi (Maroc), Mme C. Crexell (Argentine) et M. S. Gavrilov (Fédération de Russie) ont été confirmés dans leurs fonctions. M. Toumi s'est présenté. M. Avsan a ensuite invité M. S. Chowdhury, Président de l'UIP, à formuler quelques observations concernant le rôle que peuvent jouer les parlements en faveur de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, qui constitue le sujet principal de la réunion.

M. Chowdhury a placé la discussion dans un contexte général, qui découle du partenariat stratégique liant l'UIP à l'ONU. Ce partenariat avait été de nouveau renforcé l'année précédente grâce au nouvel Accord de coopération signé par les deux Organisations, ainsi qu'à la résolution adoptée par l'Assemblée générale sur *l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP*. M. Chowdhury a souligné qu'une année déjà s'était écoulée depuis l'adoption des ODD et que les parlementaires devaient se mettre rapidement à l'œuvre.

M. Avsan a ensuite ouvert la discussion en plénière, articulée sur deux séances.

Séance 1 :

Les intervenants suivants ont pris part à la première séance, qui portait sur le suivi parlementaire des ODD dans l'optique de préparer la réunion 2017 du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable : M. S. Mukerjee, Directeur pays du PNUD au Bangladesh, M. F. Rabbi, Vice-Président du Parlement (Bangladesh), et Mme J. Luveni, Présidente du Parlement (Fidji). Mme P. Torsney et M. A. Motter (Secrétariat de l'UIP) ont formulé des observations.

La discussion s'est concentrée sur le processus d'examen mondial pour les ODD entrepris dans le cadre de la réunion annuelle du Forum politique du mois de juillet. L'UIP s'efforçait d'aider les parlements à se préparer à contribuer à ce processus et à renforcer leur capacité à intégrer les ODD dans leur travail quotidien. L'**outil d'auto-évaluation à l'usage des parlementaires** a été conçu pour aider les parlements à veiller à ce que leurs propres structures et processus internes soient adaptés à la réalisation des ODD.

L'UIP a fourni aux parlements un **modèle de résolution** mettant en lumière les mesures clés que les parlements peuvent prendre pour institutionnaliser les ODD, notamment demander au Gouvernement d'instaurer un plan national pour les ODD et de tenir chaque année le Parlement informé de sa mise en œuvre. L'UIP œuvre pour que les parlements participent aux **examens nationaux volontaires** présentés chaque année par les pays au Forum de haut niveau. En 2017, quarante-quatre pays présenteront un examen national volontaire. L'UIP a porté ce processus à l'attention des parlements de ces pays. Elle les a incités à prendre part à l'examen national volontaire et à lui faire rapport au moyen d'un questionnaire d'ici le mois de juin 2017.

Le Bangladesh, pays hôte de l'Assemblée, a constitué une excellente étude de cas montrant comment les ODD pouvaient être mis en œuvre, notamment grâce à l'implication parlementaire. Comme souligné par M. Rabbi et M. Mukerjee, le Gouvernement a d'ores et déjà pris plusieurs mesures importantes, à savoir la désignation, au sein du cabinet du Premier Ministre, d'un coordonnateur spécial chargé des ODD ; l'implication d'une direction de la fonction publique, qui soutient les efforts consacrés aux ODD dans tous les domaines d'activité ; la préparation d'un plan d'action en faveur des ODD ; le calcul détaillé des coûts des ODD et l'adaptation de l'actuel plan quinquennal de développement (instauré avant l'adoption des ODD) au nouveau programme de développement en prélude à l'adoption du nouveau plan, qui tiendra pleinement compte des ODD.

Le Parlement du Bangladesh est en train d'adopter des mesures de même nature, à savoir : l'attribution de groupes d'ODD à des commissions thématiques spécifiques dans le but d'assurer un suivi systématique de ces objectifs et la présentation probable, dans le courant du mois de mai, d'une motion sur les ODD inspirée du modèle de l'UIP. Le PNUD prête son concours au Parlement en œuvrant pour que son service budgétaire dispose de capacités de recherches supplémentaires, en soutenant les projets de loi et en contribuant à promouvoir le dialogue entre les parlementaires et leurs électeurs.

D'autres exemples de la participation parlementaire à la réalisation des ODD ont été débattus pendant la réunion. Comme l'a souligné Mme Luveni, la mission d'évaluation des besoins envoyée l'année précédente par l'UIP dans son pays avait formulé beaucoup de propositions pertinentes. Des initiatives ont d'ores et déjà été prises, notamment l'organisation de débats ouverts à tous et la distribution à tous les parlementaires d'un agenda rappelant les divers ODD, imprimés sur ses pages. Le Parlement de la Chine, qui a adopté un nouveau plan national tenant compte des ODD, organise des séminaires à l'intention des parlementaires. Le Parlement de la Thaïlande, qui entreprendra bientôt une évaluation au moyen de l'outil d'auto-évaluation de l'UIP/PNUD, veillera à ce que le Gouvernement lui soumette son nouveau plan national sur 20 ans, auquel il est en train de mettre la dernière main. Le Parlement du Zimbabwe a créé deux commissions : une commission "thématique" chargée de superviser les services gouvernementaux et une autre composée des Présidents de toutes les commissions permanentes chargées de la coordination des politiques au sein du Parlement. En Suède, le Parlement a étudié les ODD et conclu que les politiques et outils d'application actuels étaient déjà conformes à ce nouveau programme et que seuls quelques ajustements étaient requis pour atteindre les objectifs d'ici 2030.

De façon générale, la discussion a mis l'accent sur la contribution importante que les parlements devaient apporter pour que leur pays s'approprie les ODD et que ce cadre mondial soit adapté au contexte spécifique de chaque pays. Les parlements ont été invités à persuader les gouvernements de publier régulièrement des rapports présentant les progrès réalisés en matière d'ODD, notamment les examens nationaux volontaires dans le cadre du Forum politique. L'importance cruciale du financement pour la réussite des ODD a été relevée et il a été souligné que les parlements doivent veiller à ce que des affectations budgétaires suffisantes soient prévues, y compris en diminuant les dépenses militaires pour consacrer ces fonds au développement.

Séance 2 :

La seconde réunion-débat a porté sur le thème principal du Forum politique de haut niveau 2017, à savoir : *Eradiquer la pauvreté et favoriser la prospérité dans un monde en pleine évolution*. Les intervenants étaient M. N. Kumar, Chef de la Division du développement social de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Mme Hunter, Représentante pays d'ONU Femmes, M. S. Kinga, Président du Parlement bhoutanais, Mme C. Roth, Vice-Présidente du Parlement allemand, et Mme B. Sampatisiri, parlementaire (Thaïlande).

Comme l'a amplement prouvé l'expérience de la région Asie-Pacifique, la pauvreté n'est pas une fatalité. La croissance rapide enregistrée ces dernières années a contribué à faire spectaculairement reculer la pauvreté. Il reste cependant 400 millions de pauvres dans la région. La hausse des inégalités, le caractère insuffisant de la protection sociale, l'absence d'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que le fossé croissant séparant les zones rurales des zones urbaines demeurent des difficultés à part entière. Les personnes handicapées, les migrants et les femmes figurent au nombre des groupes les plus à risque de tomber dans la pauvreté.

Les politiques en faveur des groupes les plus vulnérables jouent un rôle fondamental pour l'éradication de la pauvreté. La discrimination, principal facteur de pauvreté parmi les femmes, n'est pas toujours facile à déceler, tout particulièrement lorsqu'elle se tapit dans les foyers. Par exemple, une forte proportion des filles mariées trop jeunes (avant 18 ans), sont des filles issues de familles pauvres, qui sacrifient leur éducation et leurs perspectives professionnelles. Les familles monoparentales dirigées par une femme peuvent donner le sentiment de s'en sortir mieux que les hommes financièrement, mais elles sont en réalité plus vulnérables en raison de l'absence de patrimoine leur permettant de faire face au chômage ou à la maladie.

La discrimination est à l'origine du niveau inférieur des salaires des femmes, ainsi que d'autres grandes causes de pauvreté les concernant. Les employés domestiques, en majeure partie des femmes, systématiquement exclus du droit du travail, ne bénéficient donc d'aucune protection de base. La politique publique doit viser les femmes les plus vulnérables. Ces politiques ne peuvent être conçues et appliquées que si les parlementaires font un effort particulier pour aller à la rencontre des groupes concernés, leur demander leur avis et veiller à ce qu'il soit pris en considération lors de l'élaboration des politiques.

La question de savoir si seule la croissance économique pouvait permettre de réduire la pauvreté a été débattue. M. Kinga a plaidé en faveur d'une optique différente, fondée sur une politique publique ayant comme principal objectif la recherche du bonheur. Il a relevé qu'au Bhoutan, le degré de réussite de la politique économique, sociale et environnementale était jugé à l'aune de l'indice du bonheur national brut (BNB) et non du Produit national brut (PNB), qui ne faisait que quantifier la valeur des biens et des services échangés. Le BNB repose sur cinq éléments contribuant au bien-être humain, à savoir le bien-être matériel, spirituel, émotionnel, culturel et environnemental. L'application de cette optique au Bhoutan avait permis de réduire la pauvreté de 23 pour cent en 2007 à 12 pour cent en 2012, et une nouvelle réduction de 5 pour cent était attendue pour 2018. La cheville ouvrière de cette approche était institutionnelle. Le Parlement avait simplement remanié tous les critères d'évaluation, ainsi que des commissions parlementaires entières, dans le but de refléter les éléments composant le BNB.

L'expérience de la Thaïlande en matière de réduction de la pauvreté repose sur une autre optique novatrice, baptisée "la philosophie de l'économie de suffisance". Sans nier l'importance de la croissance économique, cette optique met en avant les avantages de la modération et de l'harmonie avec la nature. Appliquée à l'agriculture, elle avait consisté à convertir des terres exploitées selon les principes de la monoculture intensive en terres cultivées selon les méthodes de l'agriculture biologique, fondées sur la rotation des cultures et les intrants naturels, ce qui a fait baisser les taux de pauvreté dans le pays.

Bien que la pauvreté ne soit pas un phénomène aussi prononcé dans les pays développés qu'elle ne l'est dans les pays en développement, les ODD prévoient que les pays développés ont eux aussi l'obligation de s'occuper de leurs pauvres. Mme Roth a déclaré que les pays développés tels que le sien devaient se sentir concernés par le tragique destin des pauvres vivant dans les pays en développement. Elle a relevé que les subventions agricoles versées par les pays développés nuisaient à la survie des populations vivant dans les pays en développement et que les armes vendues par les pays développés aux pays en développement entretenaient des conflits violents et dégradaient de façon insidieuse les perspectives de développement. Les politiques économiques et commerciales mondiales devaient être revues de fond en comble afin de donner aux pays en développement une chance réelle de sortir vainqueurs de la lutte contre la pauvreté.

La discussion a aussi permis de souligner l'importance de soumettre au test des ODD tous les projets politiques présentés au Parlement par le Gouvernement. Il a été souligné que nombre des interventions efficaces pour lutter contre la pauvreté commençaient à l'échelle locale, celle à laquelle les emplois et les services essentiels devaient être à la disposition des citoyens. Il pourrait donc se révéler nécessaire de décentraliser le pouvoir en le confiant aux collectivités et aux communautés locales. Il est encore plus important que les parlements veillent à ce que les politiques et les budgets ciblent directement les groupes les plus vulnérables et respectent leurs droits fondamentaux.

Quarante-et-une délégations ont assisté à la réunion de la Commission. La vaste majorité d'entre elles représentaient des pays en développement et aucun pays développé n'est intervenu dans la discussion. Cette situation donne à penser que les pays développés ne sont pas mobilisés par les ODD, ce qui est en contradiction avec l'intention initiale de ces objectifs, conçus comme universels.